

# Insomnie

Autor(en): **Bribosia, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **50 (1942)**

Heft 51: **Weihnachtsnummer**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548621>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que faire? Faudrait-il chercher à s'orienter vers la création de sections cantonales ou au contraire de sections régionales indépendantes en tenant compte des grands compartiments de terrain?

Une certaine centralisation comme la création de sections cantonales, desquelles dépendraient des sous-sections, offrirait-elle des avantages? Serait-ce au contraire un danger et vaudrait-il mieux décentraliser le plus possible en créant des sections régionales?

Autant de questions qui se posent et qui s'avèrent extrêmement difficiles à résoudre.

Le fait qui, plus que tous les autres, motive une réorganisation est celui-ci: *c'est le manque d'unité dans le travail et dans les directives que reçoivent les sections.*

En effet, dans le territoire d'un canton, d'un arrondissement territorial ou d'une brigade, de nombreuses instances intéressées au recrutement d'un personnel volontaire et à la collecte de matériel, travaillent et «prospectent» sans aucune liaison les unes avec les autres.

C'est un fait qui nous paraît grave et de nature à tout désorganiser, en empêchant une répartition rationnelle des possibilités d'une région en personnel ou en matériel, ainsi qu'en décourageant les bonnes volontés.

Par exemple si le président d'une section veut collecter du matériel, recruter du personnel, organiser des postes de secours et qu'il se met en campagne après avoir orienté son comité, il s'aperçoit que les samaritains et la population ont été sollicités à son insu, par les représentants de la D. A. P., le médecin territorial ou de brigade quand ce n'est pas par des médecins de bataillons ou de régiments frontières ou encore par des institutions privées.

Du personnel a été recruté, de nombreux postes créés, du matériel récolté et la population sollicitée de droite et de gauche.

Comment travailler sainement dans de telles conditions?

Le travail a été fait et c'est l'essentiel direz-vous. C'est vrai, mais combien de faux-pas, de tâtonnements, de sollicitations répétées, qui donnent à la population une impression de désordre et de manque de coordination dans le travail!

Loin de nous l'idée d'accaparer et de monopoliser l'organisation des services volontaires sanitaires de la D. A. P. et des gardes locales! Nous ne sommes au contraire là que pour servir et satisfaire les désirs de ces instances militaires dans la mesure de nos moyens.

Il semble cependant qu'il serait profitable pour tous que, dès qu'il s'agit de recruter du personnel sanitaire volontaire, de récolter du matériel et des fonds, la population et en particulier les sections de samaritains ne soient sollicitées que par *un seul et même canal*: le président de la section de la Croix-Rouge de leur région.

Ne serait-il pas préférable alors d'avoir, pour les questions militaires, une autorité centrale de la Croix-Rouge par brigade frontière ou par arrondissement territorial, autorité à laquelle les médecins intéressés, les représentants de la D. A. P. pourraient s'adresser?

Ces médecins ou ces représentants de la D. A. P. prendraient contact avec cette autorité de la Croix-Rouge en lui disant: il me faut tel personnel, tel matériel, à tel endroit et dans tel délai. — Cette façon de faire donnerait de l'unité dans le travail et la population ne serait plus sollicitée que par les sections de la Croix-Rouge. Chacun serait mis alors à sa vraie place.

Les femmes aptes au service et libres de toutes charges seraient mises à la disposition du Médecin-chef de la Croix-Rouge (pour les E. S. M., trains sanitaires, etc.). Les inaptes, pour des questions physiques ou pour des questions de charges de famille, seraient attribuées à la D. A. P. et aux médecins territoriaux ou de brigade pour leurs organisations locales.

## Insomnie

*Dans le profond silence, où te plonge la nuit  
Recru de lassitude, étendu sur la paille  
Tu cherches le sommeil, mais le sommeil te fuit.  
Et de tes souvenirs, la ronde te tenaille.  
Toute ta vie en bloc défile sous tes yeux  
Tu te revois, enfant, guidé par une mère  
Suivant tes premiers pas d'un regard anxieux  
Tu revois les sept ans et ta gravité fière  
D'être enfin parvenu à l'âge de raison.  
Tes gros chagrins d'enfant, qu'une maman console  
Les joies que de donnait la vie à la maison  
Tes tout premiers amis, tes compagnons d'école,  
Tout revit à tes yeux... et tu voudrais dormir.  
Cette évocation te semble trop cruelle.  
Mais le sommeil te fuit, et de tes souvenirs  
La ronde te poursuit. Alors tu te rappelles  
Quand la première fois, tu l'en fus au travail  
Tu te disais, joyeux: «Enfin, je suis un homme».  
Tu revis ton labeur dans ses moindres détails.  
Des joies que tu lui dois, tu calcules la somme  
Et tout ton être souffre... et tu voudrais dormir  
Mais le sommeil te fuit. C'est à présent l'image  
De ta jeune compagne. Et, dans ton souvenir,  
Tu revois, tout ému, le jour de ton mariage.  
Frémissant, tu revis ton bonheur calme et doux.  
Le beau visage aimé se profile dans l'ombre.  
Tu revis ta fierté et de père et d'époux.  
Mais tu as tout perdu... et ton courage sombre  
Car je l'entends, tout bas, leur murmurer adieu.  
Non. Tu dois réagir. L'épreuve est passagère  
Et d'avoir tant souffert, ils l'en aimeront mieux.  
Vite elles finiront ces heures de misère  
Les baisers de l'épouse en dispensent l'oubli.  
Les bras de tes enfants, les larmes de leur mère  
Quel baume à ton retour... mais tu l'es endormi.*

Robert Bribosia, prisonnier de guerre.

Quelle organisation faudrait-il alors envisager? Nous croyons que la solution la meilleure consisterait à maintenir les sections actuelles en y apportant les quelques modifications suivantes:

- I. — a) Inviter les sections, qui occupent à elles seules tout un canton, à créer des sections régionales qu'elles rendraient ensuite indépendantes;
- b) Pousser les sections cantonales, qui ont déjà de nombreuses sous-sections locales, à transformer ces dernières en sections régionales puis à les rendre également indépendantes;
- c) Maintenir l'organisation actuelle des sections de district;
- d) Créer des sections dans les régions qui en sont dépourvues.

Nous aurions de cette façon de nombreuses sections régionales indépendantes ni trop grandes, ni trop petites, disposant de communications faciles et, chose très importante, homogènes quant aux coutumes, la langue, la religion et les traditions. Tel serait le cas entre autre pour l'Ajoie, le Val-de-Travers, la Vallée de Joux, le canton de Glaris en entier, etc.

# Wenn Matratzen,

# dann **Schlaraffia-Matratzen**

Die weitaus besten in Material und Verarbeitung

## **SCHLARAFFIAWERK AG., BASEL**

Güterstr. 133 Telephone 4 26 70